

# iatrogénie médicamenteuse

## chez les carnivores domestiques

La iatrogénie médicamenteuse devrait être systématiquement envisagée lors d'apparition de signes ou de symptômes en début de traitement ou en cours de suivi thérapeutique d'une affection.

La iatrogénie médicamenteuse représente jusqu'à 25 p. cent des motifs de consultation ou d'hospitalisation en médecine humaine, dont près de la moitié seraient évitables.

En médecine vétérinaire, aucune étude n'a été publiée sur ce sujet. Cependant, l'hypothèse médicamenteuse dans l'étiopathogénie des affections rencontrées chez les animaux de compagnie devrait être plus régulièrement envisagée, d'autant plus que la polymédication devient fréquente chez les sujets âgés.

● Les effets indésirables graves sont très largement sous-notifiés (1 p. cent serait déclaré) tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. La pharmacovigilance, discipline récente dans le milieu vétérinaire, est la principale source d'information sur les effets secondaires des médicaments, mais aussi sur les défauts d'efficacité.

● Après un rappel sur les intérêts de la pharmacovigilance, contrainte réglementaire par ailleurs, cet article présente les effets secondaires des antibiotiques et des anti-inflammatoires, médicaments les plus utilisés en pratique vétérinaire. Il convient dès lors de bien connaître les effets secondaires de ceux-ci.

### INTÉRÊTS DE LA PHARMACOVIGILANCE

● En France, selon le Code de déontologie (article R242-46), le vétérinaire doit participer activement à la pharmacovigilance dans les

conditions prévues par le Code de Santé Publique. Selon le CSP (article R5141-103), il doit déclarer immédiatement :

- les effets indésirables graves ou inattendus survenus après administration de médicament vétérinaire, résultant d'un usage conforme au résumé des caractéristiques du produit (validé par l'AMM) chez l'animal ;
- les effets indésirables graves ou inattendus survenus après administration de médicament humain administré à un animal dans le cadre de la "cascade".

● Le vétérinaire peut aussi déclarer :

- tous effets indésirables survenus y compris après utilisation "hors AMM" de médicament vétérinaire ;
- les effets indésirables survenus chez l'homme après administration de médicament vétérinaire ;
- les suspicions de manque d'efficacité ;
- les problèmes sur l'environnement (écotoxicité) ;
- les problèmes de résidus (dépassement de LMR).

● Durant les 20 dernières années, la pharmacovigilance vétérinaire française a permis d'améliorer significativement la connaissance de certains médicaments : toxicité des pyréthroides chez les carnivores domestiques et plus particulièrement les chats, toxicité du loperamide chez le Colley, toxicité de l'amitrazole et traitement antidotique par l'atipamézole, interactions médicamenteuses kétoconazole/ivermectine [7], neurotoxicité de l'émodepside chez les chiens homozygotes porteurs d'une mutation du gène MDR1 [8], ...

**En pratique :** Le vétérinaire déclare au centre de pharmacovigilance de Lyon (par téléphone, courrier ou mél), par télédéclaration sur le site de l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire\*, ou au service de pharmacovigilance du laboratoire distributeur du médicament suspect.

### NOTE

\* cf. <https://www.anses.fr/fr/thematique/medicament-veterinaire-anmv>

Christophe Hugnet<sup>1</sup>  
Manon Hugnet<sup>1</sup>  
Xavier Pineau<sup>2</sup>  
Stéphane Queffelec<sup>2</sup>  
Florence Buronfosse-Roque<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Clinique Vétérinaire des Lavandes  
Quartier Boulagne - BP 54

26160 La Bégude de Mazenc

<sup>2</sup>Centre de Pharmacovigilance Vétérinaire  
de Lyon - VetAgro Sup

1 avenue Bourgelat  
69280 Marcy L'Étoile

### Objectif pédagogique

■ Envisager l'implication médicamenteuse face à tout animal malade.

### Essentiel

■ La pharmacovigilance est la principale source d'information sur les effets secondaires des médicaments, mais aussi sur les défauts d'efficacité.

■ Il est nécessaire de bien connaître les effets secondaires des antibiotiques et des anti-inflammatoires, médicaments parmi les plus utilisés en pratique vétérinaire.

CANINE - FÉLINE